

Sangerain

mag le magazine de saint-jean-d'arvey

N°
21

sept.
oct.
2020

SPECIAL RENTRÉE

+ d'infos sur



www.mairie-saintjeandarvey.fr



LA NOUVELLE ÉQUIPE

p4: Le trombinoscope municipal

QUI GÈRE QUOI ?

p6: Les délégations par territoire

ASSOCIATIONS

p9: Les activités dans la commune

HOMMAGE

p12: Des figures sangeraines nous ont quittés



L'EDITO

Chères Sangeraines, chers Sangerains,

J'espère sincèrement que votre été s'est déroulé du mieux possible pour vous et pour vos proches. Voici déjà venu septembre, le Sangerain Mag spécial rentrée et le 1^{er} Edito de cette mandature !

À l'heure où j'écris ces lignes, notre école a ré-ouvert ses portes et les activités de toutes et tous ont repris. La rentrée, c'est en premier lieu le départ d'une nouvelle année scolaire pour les enfants, petits et grands, qui reprennent le chemin de l'école. Poumon du village, l'école est le symbole de la vie, de la jeunesse, de l'échange, de l'apprentissage et des découvertes. La rentrée, c'est aussi le moment de faire le point. Pour les écoliers, elle signifie les bonnes résolutions, celles que l'on prend le premier jour, cartable neuf et crayons taillés... Pour la collectivité, elle signifie coordonner les efforts, rassembler les énergies, ouvrir les portes sur l'avenir...

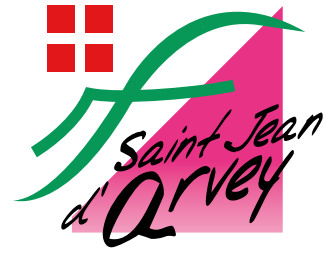
Installée depuis fin mai 2020, la nouvelle équipe s'est employée à prendre ses marques, aussi rapidement que possible, afin que les affaires municipales puissent reprendre dans les plus brefs délais. En cette rentrée, quelque peu particulière avec en arrière-plan cette omniprésence du COVID-19, nous prenons conscience de la fragilité de notre société devant les forces naturelles, auxquelles nous restons soumis. Il nous faut sans aucun doute reconsidérer nos attitudes et gestes quotidiens, en ayant à l'esprit notre besoin de solidarité, de protection de notre prochain, et d'entraide. Le civisme, le respect que nous avons de la collectivité, reste, et devient sans doute, une valeur incontournable et précieuse. Nos petits gestes quotidiens, nos attentions individuelles demeurent essentiels à notre cohésion et à notre bonheur de pouvoir être ensemble, de pouvoir faire ensemble.

C'est dans cet esprit que l'action municipale reprend et sera menée pendant ce mandat qui s'ouvre : porter des projets au service du bien collectif, les reconsidérer à la lumière de la préservation indispensable de notre environnement et de notre cadre de vie, favoriser le lien social qui nous unit et nous soutient et améliorer constamment le bien vivre ensemble dans notre village.

Des manifestations sont programmées cet automne (forum des associations le 11/09, journée du patrimoine le 20/09, commémoration le 11/11, marché de Noël le 6/12, Fête des lumières le 12/12...); j'espère qu'elles seront maintenues et que nous pourrions nous rencontrer et échanger à ces occasions.

*Bonne rentrée à chacune et chacun.
Ensemble, continuons à respecter
les gestes barrières ! Bien à vous.*

Le Maire,
Christian BERTHOMIER



SOMMAIRE

- P3 :** Le nouveau conseil municipal
- P4 :** Organigramme des services de la Mairie
- P5 :** Compétences et délégations des territoires
- P6 :** La rentrée à Saint-Jean-d'Arvey
- P8 :** Associations : Les activités 2020/2021
- P9 :** L'agenda et l'état civil de la commune
- P10-11 :** L'actu sangeraine en bref et en images
- P12 :** Hommage

Directeur de la publication: Christian Berthomier

Rédaction: Evelyne Parent, Yves Berdou, Julien Bonbetemps-Petit, Maurice Dupont, avec la participation de l'équipe municipale.

Crédits photos: Mairie de Saint-Jean-d'Arvey, Yves Berdou.

Publicité: Julien Bonbetemps-Petit

Impression: Com'Une Impression / imprimé sur papier recyclé, non-blanchi au chlore

Tirage: 900 ex.

Si vous souhaitez rejoindre le comité de rédaction, contactez evelyne.parent@mairie-saintjeandarvey.fr

Votre publicité,
dans un prochain numéro
du Mag ?

Ecrivez à
julien.bonbetemps-petit@mairie-saintjeandarvey.fr

Le nouveau Conseil Municipal



Christian BERTHOMIER
Maire



Catherine ALLERA
Conseillère déléguée à la
«vie du conseil»



Dominique MORAIN
Conseillère déléguée à la
«démocratie participative»



Evelyne PARENT
Adjointe
«Vie de la collectivité
& Ressources Humaines»



Thierry MEROT
Adjoint
«Urbanisme
& Transition écologique»



Vanessa SANZO
Adjointe
«Activités du Village»



Nicolas FAVRE
Adjoint
«Education
& Comptes publics»



Benjamin WEILAND
Conseiller délégué
«Mutualisation technique»



Julien BONBETEMPS-PETIT
Conseiller délégué
«Gestion des bois et forêts - ONF»



Nathalie MOLLARD
Conseillère déléguée
«Suivi du patrimoine»



Gaston CARRAZ
Conseiller délégué
«Suivi des chantiers»



Martine BUENSOZ
Conseillère déléguée
«Culture»



Florian VINIT
Conseiller délégué
«Evènements communaux»



Guillaume PETIT
Conseiller délégué
«Associations»



Pascale GUILLON
Conseillère déléguée
«Finances»



Elodie PARENT
Conseillère déléguée
«Petite enfance»

Conseillers de la minorité



Marie-Jo DUMAS



Bernard GAUTHIER



Adeline VINCENT

L'organigramme des services de la Mairie

L'ensemble des services municipaux se mobilise, au quotidien, pour offrir aux Sangerain(e)s un service public de qualité. Ceux-ci sont dirigés par le Secrétaire Général, Lionel FIGINI, placé sous l'autorité directe du Maire. Sa mission principale est de veiller à la mise en œuvre des décisions du conseil municipal. A ce titre, il est notamment chargé de coordonner les activités des services et de piloter les dossiers en veillant au bon déroulement des procédures.

Secrétaire Général :

Lionel FIGINI



Filière administrative :

Caroline VETTOVALLI

Accueil et état civil



Séverine LABORDE

Urbanisme



Maxime CURTELIN

Agence postale, bibliothèque



Filière technique :





- Bâtiments : Jean-Michel GENOULAZ
- Espaces verts : Robin SIVERA
- Employées polyvalentes : Angélique MOLEINS
Candice ORTIZ
Ingrid ROTROU
Françoise SAINT-SULPICE
Chloé SONZOGNI
Isabelle SONZOGNI

Filière médico-sociale :

- Directrice de la Crèche : Christelle CLOCHER
- Educatrice de jeunes enfants : Cyrielle SCHMITT
- Educatrice spécialisée : Julie PROVENT
- Auxiliaires de puériculture : Mélanie CHANDELIER
Delphine DUCOLOMB
Charlotte POUILLON
- Agents sociaux : Valérie GABAUD
Sylvie CURE
- A.T.S.E.M. : Charline LAMBERT

Les compétences et délégations des territoires

Région, département, communauté d'agglomération, commune, quelles différences, qui fait quoi, qui décide de quoi? Essayons d'y voir un peu plus clair...avec un tableau récapitulatif et synthétique...

Domaine de compétence	Région	Département	Grand Chambéry	Commune
				
Éducation				
Crèches municipales				✓
Ecoles maternelles et élémentaires				✓
Collèges		✓		
Lycées	✓			
Culture, jeunesse, sports				
Equipements sportifs				✓
Piscines, médiathèques, Conservatoire,			✓	
Théâtre et cinéma			✓	✓
Tourisme, protection du patrimoine	✓	✓	✓	
Musées	✓			
Infrastructures et transport				
Transports ferroviaires régionaux	✓			
Voirie départementale		✓		
Assainissement, eau			✓	
Collecte des déchets			✓	
Voirie municipale				✓
Autorisation d'urbanisme				✓
Plan Local d'Urbanisme			✓	
Logement et habitat				
Équilibre de l'habitat social			✓	
Gestion du fonds social du logement		✓	✓	
Action sociale				
Protection maternelle et infantile		✓		
Politique handicap		✓		
Prestations légales d'aide sociale		✓		✓
Action sociale		✓		
Sécurité				
Protection de l'ordre public				✓
Prévention de la délinquance		✓		
Services d'incendie et de secours		✓		
Citoyenneté				
État civil				✓
Fonctions électorales				✓
Environnement				
Plan Climat Energie			✓	

La rentrée à Saint-Jean-d'Arvey...

Côté école et crèche...

Une fin d'année scolaire complexe

C'est dans un contexte que tout le monde sait très particulier que s'est achevée l'année scolaire 2019/2020. De risques, en confinement, puis en déconfinement partiel, puis total en fin d'année, les enfants et les adultes n'ont eu de cesse de s'adapter aux contraintes sanitaires, d'Etat ou de bon sens. La réactivité des équipes municipales, la volonté des équipes d'enseignantes et l'intelligence des parents ont permis la traversée de cette période sans trop de heurts pour les enfants.

La fin de l'année scolaire a été aussi marquée par deux beaux temps de travail : lors de la réunion finale des Croés et lors du dernier conseil d'école. Tous les acteurs éducatifs se sont réunis autour de la même table et des échanges nourris, positifs et constructifs ont eu lieu.

Un sincère « Bravo » à toutes et tous et merci pour les enfants de la commune !

Et pour septembre ?

• Pour la crèche

Après la période de confinement, c'est avec beaucoup d'énergie et de réactivité que l'ensemble du personnel a réouvert les locaux à partir du 11 mai. Malgré des règles sanitaires strictes, la bonne humeur est toujours au rendez-vous et la rentrée s'est faite dans la joie. Un soin particulier est apporté à la décoration des locaux et à la variété des activités, dans ce lieu d'échanges et de liens, au cœur de notre village.

Une bonne année à tous les petits croés et au personnel du multi accueil.

• Pour le groupe scolaire

Conformément aux engagements de campagne, la nouvelle équipe municipale a tenu compte de la consultation des parents d'élèves des écoles de Saint-Jean d'Arvey qui, avec 83,2% des votes exprimés, étaient en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Pour cette rentrée, et en accord avec la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, le conseil municipal a délibéré favorablement sur les rythmes scolaires suivants : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h45-12h00 et 13h45-16h30.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle enseignante au groupe scolaire Paul Barruel depuis le 1er septembre et une bonne année à tous les enfants du multi-accueil et de l'école.

• Pour le péri scolaire :

Le règlement des services périscolaires présenté en Conseil Municipal ainsi que la grille tarifaire ne changent pas et il n'y aura donc aucune augmentation des prix pour l'année 2020/2021.

Le service sera ouvert de 7h30 à 18h30, rapprochez-vous des services de la Mairie pour plus d'informations.

Démocratie participative : un projet éducatif pour les 5 ans à venir

Il paraît essentiel de fabriquer ensemble du commun, de se rencontrer, de confronter les idées et de co-construire. Nous faciliterons donc l'Echange entre tous les membres de la communauté éducative sangeraine, pour élaborer un projet d'actions sur la question éducative pour les 5 ans à venir. Ce projet, construit en concertation, répondra à la question suivante : que faut-il pour bien grandir à St Jean d'arvey ? Ce document d'accompagnement de la jeunesse, s'adressera aux 0-25 ans et associera toutes les bonnes volontés lors de son écriture mais aussi dans sa réalisation concrète.

Un défi pour nous tous mais comme le dit le proverbe : *« Il faut tout un village pour élever un enfant... »*

La Municipalité évite la fermeture d'une classe

Alors que nous bouclons l'édition de ce Sangerain Mag, la rentrée scolaire ayant eu lieu mardi 1^{er} septembre, nous apprenons jeudi 3 septembre au matin la fermeture d'une classe par l'Inspection Académique. La situation fait suite à des départs d'élèves dans l'été, ce qui a baissé le ratio d'encadrement du personnel de l'Education Nationale. Le Maire et l'Adjoint à l'Education prennent alors immédiatement rendez-vous avec Monsieur LAVIS, Directeur Académique de l'Education Nationale pour la Savoie. Après un long échange nourri et argumenté avec les deux élus de Saint-Jean-d'Arvey, Il accepte de revenir sur sa décision le 3 septembre à 15h.

Il n'y aura donc pas de fermeture de classe cette année sur la commune ; ouf ! Un grand merci au Directeur et au personnel des Services de l'Inspection Académique qui ont fait preuve d'écoute et de compréhension.

Côté commerces...

A compter de mi-septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir un nouveau commerce au Centre du Village.

Madame Catherine RUCKEBUSCH, maraîchère à Lens-Lestang dans la Drôme, nous proposera sa production de fruits et légumes ainsi que des produits locaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue.





Côté bibliothèque...



Rencontre avec une bénévole : Evelyne HUGUENIN.

Retraitée depuis décembre 2018, madame Huguenin était cadre de santé dans un EPHAD.

Riche de 25 ans d'expérience auprès des seniors elle décide de présenter son projet de portage de livres à domicile au conseil municipal.

C'est en janvier 2019 qu'un nouveau projet culturel est acté par délibération du conseil municipal.

Avec le concours de l'ADMR, une intervention est proposée aux personnes âgées ou en situation de handicap qui sont dans l'impossibilité de se rendre aux permanences de la bibliothèque du village. Evelyne Huguenin s'est portée volontaire pour apporter des livres et pour faire la lecture à domicile. « Au-delà du livre c'est un véritable lien pour rentrer en relation auprès de ces adhérents atypiques. » insiste Evelyne.

Elle ne compte pas ses heures et les lectures sont diverses et variées, elles peuvent être aussi bien des livres que des journaux. Friande de polars et fan de l'auteure Amélie Nothomb, Evelyne reste une grande conseillère en lecture !

Si vous êtes intéressé pour bénéficier de ses services, si vous voulez l'aider, vous pouvez prendre contact à l'accueil de la mairie qui vous mettra en relation avec elle.

Petit (r)appel... et appel aux bénévoles !

• Les nouveaux horaires :

A compter du 31 août, la bibliothèque est ouverte au public : **les mercredi et vendredi de 16h à 19h** et **le samedi de 9h à 12h**

Ouverture aux écoles 1 lundi/2: - école maternelle: **de 9h à 12h**
- école élémentaire **de 13h45 à 16h**

Ouverture au relais d'assistantes maternelles : **les jeudis de 9h à 9h30**



Nous recherchons des bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de votre bibliothèque.

• Les animations :

Tous les 1^{ers} samedis du mois, une animation pour le jeune public (3/5 ans) est proposée de 10h30 à 11h15
1^{ère} animation le samedi 3 octobre portant sur le thème « la vilaine bestiole: le virus »
Toutes les personnes souhaitant contribuer et participer peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

• Extension du logiciel de la bibliothèque:

L'achat de cette extension permet de réaliser des prêts à distance. Mise en service prévue à l'automne.

• Intervention de la **Ludothèque du SICSAL** les vendredis : 18/09- 2/10-16/10-30/10-6/11- 20/11-4/12- 18/12 de 16h à 19h.

Les associations sangeraines

Vos activités dans la commune 2020-2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>Gymnastique seniors Salle des fêtes 10h à 11h30 contact ADAPAR</p> <p>Karaté enfants Salle motricité école maternelle 18h30 à 19h30 Contact Karaté club de La Ravoire</p> <p>Gi Quong Salle des fêtes 18h30 à 19h30 Contact association Gingko Biloba</p> <p>Boxe adultes Maison des asso 19h à 20h30 Contact boxing fighting club savoyard</p>	<p>Danse biodynamique Salle des fêtes 10h à 12h contact association Libellula</p> <p>Tennis enfants Plateau sportif 16h30 à 18h30 Contact Asso de tennis</p> <p>Multi-sports enfants Salle motricité école maternelle Pour les 3-6 ans 16h30 à 18h30 Contact Activ'athlon</p> <p>Mei Hua Zuang Salle des fêtes 18h à 20h Contact association Mei Hua Zuang 73</p> <p>Gym tonic Salle des fêtes 20h15 à 21h15 Contact association gymnastique volontaire</p>	<p>Atelier théâtre enfants Salle des fêtes 14h à 16h Contact Au fil du jeu</p> <p>Ecole de musique Salle des fêtes 17h à 22h Contact Ondes et notes</p> <p>Boxe enfants Maison des asso 18h à 19h Contact boxing fighting club savoyard</p> <p>Boxe adultes Maison des asso 19h à 20h30 Contact boxing fighting club savoyard</p> <p>Yoga Salle motricité école maternelle 17h à 20h30 Contact Savoie en yoga et relaxation</p> <p>Chorale adultes Salle de garderie/mairie 20h à 22h Contact Chorale Ma non troppo</p>	<p>Yoga Salle des fêtes 10h à 11h30 Contact Savoie en yoga et relaxation</p> <p>Tennis enfants Plateau sportif 16h30 à 18h30 Contact Association de tennis</p> <p>Multi-sports enfants Salle motricité école maternelle Pour les 3-6 ans 16h30 à 18h30 Contact Activ'athlon</p> <p>Atelier théâtre adultes Salle des fêtes 20h à 22h Contact Au fil du jeu</p> <p>Gym douce Salle de motricité de l'école maternelle 20h15 à 21h15 Contact association gymnastique volontaire</p>	<p>Boxe adultes Maison des asso 19h à 20h30 Contact boxing fighting club savoyard</p>

Vous trouverez les coordonnées des associations sur le site internet de la commune.

L'agenda sangerain



- Les réunions du Conseil Municipal 10 septembre, 8 octobre, 8 décembre salle du conseil à 20h00
- Architecte consultant M. Michel TASSAN-CASE Permanence chaque dernier vendredi du mois. Prendre RDV en mairie.
- Conciliateur de Justice : une fois / mois les mercredis de 15h à 18h. Prendre contact avec le secrétariat de la mairie de St-Alban-Laysse au 04 79 33 13 57

SEPTEMBRE

Mercredi 2

1^{ère} réunion de concertation de l'ensemble des élus du Conseil Municipal

Jeudi 10

Conseil Municipal à 20h00

Vendredi 11

Forum des associations

de 17h à 19h30

Une occasion unique de découvrir les activités culturelles ou sportives proposées dans votre commune.

Dimanche 20

Journée du Patrimoine

Promenades découvertes

Infos et inscription au 04 79 28 40 61



Samedi 26

à partir de 9h00

4^{ème} concours de pétanque

Inscription à partir de 9h ou sur réservation (06 58 07 63 95) 12€ par doublette (lots pour tous !) Buvette et restauration sur place. En cas de mauvais temps concours de belote à la place du concours de pétanque Concert gratuit à la suite du concours par le groupe «la Main Verte»



OCTOBRE

Jeudi 8

Conseil Municipal à 20h00

NOVEMBRE

Lundi 11

Commémoration et apéritif

salle du conseil

Vendredi 13

Théâtre « On purge bébé»

de Georges Feydeau

20h, Salle des fêtes

A partir de 8 ans. Durée 1h 15

Plein tarif 10 €, tarif réduit 5 €

(moins de 18 ans et demandeurs d'emploi).

Billets en vente à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de Saint-Jean-d'Arvey.

Le respect des règles sanitaires sera appliqué en fonction des décisions gouvernementales en vigueur.

Dimanche 29

Repas des aînés

12h, Salle des fêtes

DECEMBRE

Jeudi 8

Conseil Municipal à 20h00

Dimanche 6 : Marché de Noël

de 9h à 18h salle des fêtes



Samedi 12 Fête des lumières

à partir de 18h, organisée par la mairie et le comité d'animation Buvette, petite restauration, lanternes célestes, défilé aux lampions, feu d'artifice.



Si vous avez des informations relatives à l'agenda de la commune à faire paraître ici et sur le site internet, contactez par mail evelyne.parent@mairie-saintjeandarvey.fr

Etat civil

• NAISSANCES :

VIRETTO-TRUTTO Méline Emma, le 08 janvier 2020
 PROVENT Mathias Joseph, le 11 janvier 2020
 FABRE BESSE Ella, le 13 janvier 2020
 COUVERT Alix Christelle Mireille, le 07 février 2020
 COMBES Simon Didier Sylvestre, le 22 février 2020
 HURÉ Agathe Odile Léa, le 27 février 2020
 HURÉ Jade Josette Gisèle, le 27 février 2020
 GONNET SAGNOL Auguste, le 09 mars 2020
 LASANTE PETITDEMANGE Lia Roselyne, le 12 mars 2020
 LEONE Eléana Lioubiana, le 31 mars 2020
 LEONE Yéléna Martine, le 31 mars 2020
 GERY Jules Henri Joseph, le 08 avril 2020
 LEGATE Martin Bronislaw, le 12 avril 2020
 SGORLON Charlie, le 14 avril 2020
 GERMAIN Agathe Eva, le 17 avril 2020
 WEILAND Maxence Roger François, le 18 avril 2020
 GUILLERMIN Zélie Marie Louise, le 08 mai 2020
 BOIDIN Louise Nadine Eliane, le 1er juillet 2020
 SOUCACHET Eole Marie Anne-Claire, 02 juillet 2020
 THIERCELIN Loni, le 02 juillet 2020

Bienvenue à eux !

• MARIAGES :

Mélanie LABOISNE et Laurent PRIOU, le 27 juin 2020
 Edith MONIN et Vincent JOUFFRAY, le 27 juin 2020
 Audrey VUILLERMET et Jeremi GRANGEAT, le 05/09/2020

• PACS : 8

• DECES :

FUGIER André, le 31 janvier 2020
 VALLET Michel, le 09 avril 2020
 LECOMTE Odette, le 16 avril 2020
 CHAFFARDON Jacques, le 28 avril 2020
 POLLET Joseph, le 03 mai 2020
 SIMOND Gérard, le 20 mai 2020
 GEENEN Jocelyne, le 28 mai 2020
 CORREIA MENDES Elisabeth, le 07 juillet 2020
 VILLEMÉJANE Henri, le 08 juillet 2020
 FRANCONY Jeanne Odette, veuve CARRON le 21 juillet 2020
 PEIS Agnès Antoinette épouse CHAFFARDON le 01/09/2020

Une pensée pour les familles.



L'actu sangeraine en bref...

Les Travaux et l'urbanisme

Faisons ensemble le point sur les divers travaux et les dossiers d'urbanisme dans le village...

- **La société Citéos** a changé les luminaires de la commune. Les anciennes lampes qui ne se trouvaient plus dans le commerce ont été changées par des lampes à LED. Nous devrions réaliser une économie d'électricité car ces lampes sont des basses consommations. Quelques lampes sont encore à changer et le chantier devrait se terminer dans le courant de l'automne.

- **Dossier PenHélios** : nous avons repris contact avec La Savoisienne afin de faire le point sur le dossier. Quelques remarques ont été faites, telles que l'emplacement des moloks (containers de déchets semi-enterrés) sur la parcelle aménagée. La Savoisienne (maitre d'œuvre) doit déposer un permis d'aménager courant septembre. Ce dossier a été initié par l'ancienne municipalité et nous le continuons comme il a été prévu.

- Concernant le **projet de l'école**, nous avons rencontré l'assistance à maître d'œuvre. Nous devons rencontrer l'architecte afin d'étudier la possibilité d'un coût moindre. Cette rencontre devrait avoir lieu courant septembre.

- Un permis d'aménager a été déposé par la Savoisienne pour le lotissement de 6 maisons près du château de Chaffardon.

Le parking qui servait au lotissement du haut de Chaffardon devrait être conservé. Le dossier a été donné en instruction à Grand Chambéry ainsi qu'aux services des bâtiments de France car ce lotissement est dans le périmètre du château qui est inscrit aux bâtiments de France.

- Nous avons eu l'occasion de rencontrer les conseillers départementaux qui s'occupent des communes du plateau de la Leysse et nous avons insisté lourdement sur **la réfection de la route sous le tunnel**. Nous avons eu l'agréable surprise que ces travaux se réalisent très rapidement.



Ils se sont dit ... OUI !

Premier mariage du nouveau maire de la commune le samedi 27 juin, **Mélanie et Laurent** se sont unis en présence de leurs deux enfants **Evan et Linoa**.

Monsieur le Maire a reçu ce sympathique message en retour des nouveaux époux : « *Tous les convives ont été ravis par votre enthousiasme, votre simplicité et votre bonne humeur communicative. Nous vous remercions encore pour ce magnifique bouquet de fleurs de votre part ainsi que les chocolats pour les enfants qu'ils ont terminé ces jours-ci. Merci...Laurent et Mélanie* »

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !



...et en images



Ceremonie en commémoration de la Résistance - 27 mai 2020



Dissolution de l'association des anciens combattants - juillet 2020



Le lien crée pendant le confinement - avril 2020



Les sangerains remercient leurs commerçants - juin 2020

Expression de la minorité municipale

Nous sommes 3 élus de la minorité municipale engagés comme la majorité au service de nos concitoyens. Nous avons dès l'annonce du 1^{er} conseil demandés à être reçus par le Maire pour évoquer notre place et notre volonté de participer activement à l'action municipale et pour cela de recevoir toute l'information utile sur les dossiers.

Pour l'instant nous n'avons pas été invités aux réunions préparatoires des conseils municipaux et nous le regrettons. Cela nous semble contraire aux promesses de campagne largement axées sur la

concertation avec les citoyens, dont de nombreux nous ont fait confiance... C'est pourquoi nous nous sommes abstenus lors des différents votes, faute d'informations sur les dossiers.

Nous nous plaçons dans une démarche à la fois constructive et vigilante, c'est le rôle d'une minorité dans le contexte où nous l'exerçons : non-politique, avec des enjeux d'avenir importants sur le plateau de la Leysse, et dans l'agglomération de Grand-Chambéry.

Marie-Jo Dumas, Bernard Gauthier, Adeline Vincent.

Le mieux vivre ensemble...

Pour le bien-être des Sangerains, évitons autant que possible les incivilités en tous genres:

Animaux errants, crottes de chien éparses qui éclaboussent les employés communaux passant le rotofil pour entretenir les espaces publics ; les déchets posés au pied des conteneurs, encombrants abandonnés dans la nature ; les haies privées non taillées débordant sur la route, voitures garées sur les trottoirs obligeant les piétons (mamans avec poussette, personnes âgées...) à descendre et à se risquer sur la chaussée ; les tapages nocturnes, les nuisances sonores outrancières diurnes (musique à fond, moteurs pétaradants) ; les tags ; les boîtes à lettres et panneaux de signalisations détériorés etc...

La nouvelle équipe municipale prendra des mesures appropriées contre ces incivilités s'il le faut.



Hommage

Michel Vallet, Jacques Chaffardon, Odette Martin, Joseph Pollet.

Une génération d'enfants du pays vient de nous quitter durant le confinement. La disparition de ces silhouettes proches et familières que nous avons côtoyées dans le village laisse un grand vide.

Durant le confinement les cérémonies funéraires étaient limitées en nombre de participants.

Les déplacements étant aussi restreints, les familles ont dû traverser des moments très difficiles.

La commune souhaite leur rendre hommage en retraçant brièvement leurs parcours.

Michel Vallet :



Michel, né en 1943, aimait les gens. Accueillant, toujours prêt à donner un coup de main, il était unanimement apprécié des Sangerains. Au hameau de Montagny où il habitait, les passants étaient toujours les bienvenus.

Michel Vallet a été conseiller municipal pendant 29 ans, de 1983 à 2014. Très dévoué pour sa commune, il a été en charge de la forêt, du dossier des commerçants et des artisans, de l'animation du Comité des Fêtes dont il a été l'infatigable cheville ouvrière.

Comme président du Club de l'Amitié, avec son équipe, il a organisé avec énergie et diplomatie les activités, les voyages, les rencontres, les concours de belote et de pétanque ...

Nous perdons un ami, un homme qui créait du lien entre nous tous.

Jacques Chaffardon :



Jacques, né en 1940, c'était un sourire, des yeux rieurs, un pilier pour le village de Saint-Jean-d'Arvey. Il était de ces hommes qui travaillent sans relâche pour l'idée, les valeurs, le projet. Il était de ceux qui apprennent, savent et agissent.

Pendant ses 43 ans de mandats électifs, de 1971 à 2014, Jacques Chaffardon avec l'équipe municipale, a façonné Saint-Jean-d'Arvey selon l'idée qu'il faut gérer le présent sans perdre le sens pratique et penser demain sans limite. Il a contribué à réaliser les équipements d'une commune en constante évolution : les travaux d'assainissement, la salle des fêtes actuelle, les immeubles du centre du village et ses commerces, l'école maternelle, le bâtiment technique, la chaufferie, le bâtiment multi-fonctionnel (mairie, bibliothèque, agence postale et crèche).

Prévoir, protéger et améliorer a été le fil rouge de chaque projet qu'il a mené à bien suivant sa devise : « Quand tu gères un problème, tu dois être neutre. »

Odette Martin :



Odette, née en 1922 à Saint-Jean-d'Arvey, a connu une jeunesse assombrie par les décès de sa maman, Mariette, alors qu'elle avait 17 ans, puis une dizaine d'années plus tard de Constant, son papa. Mariée à René Martin, de Leysse, ils ont eu 3 enfants. Pendant des années, ils ont tenu, lui la boucherie, elle l'hôtel restaurant. Travailleuse, elle se levait très tôt pour ramasser les légumes du jardin et les cuisiner pour le restaurant. Très appréciée par les pensionnaires, certains avaient gardé le contact avec elle en lui téléphonant et en passant la voir lorsqu'ils étaient dans la région. A la retraite, Odette et René sont descendus dans la vallée, à Bassens, dans un appartement fonctionnel ... avec vue sur « son Saint Jean » ! Elle lisait beaucoup et a monté ses 4 étages à pied presque jusqu'à la fin malgré son grand âge.

Nous garderons d'Odette l'image d'une femme gaie, toujours souriante et surtout très élégante.

Joseph Pollet :



Joseph, né en 1941, connaissait et était connu de tous les Sangerains. Célibataire, il travaillait à l'usine Vetrotex où il se rendait à mobylette par tous les temps, n'ayant pas de voiture.

Il aimait se promener dans le village avec son chien et aller discuter avec les uns et les autres à qui il racontait la vie passée et les histoires de Saint Jean d'Arvey à propos desquelles il était intarissable.

Pour toutes ces belles personnes, nous avons une pensée émue pour leur famille, épouse, enfants et petit-enfants.